

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°18 du 20 décembre 2018



BSV BILAN DE CAMPAGNE 2018

Ce dernier BSV de l'année revient de manière synthétique et vignoble par vignoble sur les dynamiques et niveaux de risque maladies/ravageurs rencontrés au cours de la campagne 2018. Rédaction effectuée par chaque correspondant départemental.

CÔTE D'OR

Mildiou : la maturité des œufs d'hiver est atteinte le 17 avril (éclatement du bourgeon). Au 15 mai (9-11 feuilles), aucune tache n'a encore été détectée et le risque mildiou reste faible à moyen. Fin mai (début à mi-floraison), la météo bascule dans un flux chaud et orageux avec de forts cumuls, des contaminations journalières et une humidité résiduelle importante. Le risque mildiou évolue vers un niveau fort. La période du 29 mai au 11 juin est marquée par 14 jours de pluie et des cumuls qui atteignent jusqu'à 140 mm dans le Nord Côte de Nuits. Le mildiou fait son apparition en flèche sur feuilles puis sur grappes dans certaines parcelles en défaut de protection. Fin juin, le mildiou est noté dans 90% des parcelles du réseau mais dans 2/3 des cas, il ne s'agit que de taches éparses; cependant dans 20% des cas l'attaque est plus sévère. Le Nord Côte de Nuits constitue l'épicentre des attaques. Fort heureusement, l'anticyclone s'installe et permet une accalmie. Mi-juillet (1ères baies véreées), le mildiou fait son apparition sur jeune feuillage mais très peu sur grappes. Au moment des vendanges, le mildiou est éteint par la sécheresse ambiante et la maladie se fait très rare au vignoble.

Oïdium : le modèle SOV (SRAL-IFV) donne un indice de risque de 99 à 100 laissant présager une année à très fort potentiel. Le stade 7-8 feuilles étalées n'est atteint qu'à la mi-mai dans les parcelles de Chardonnay. Les toutes premières taches ne sont découvertes que fin mai (début floraison). En juin, la situation n'évolue pas ou peu. 2018 se positionne alors comme l'année la plus saine des 8 dernières années. Fin juin, 94% du réseau BSV-VF ne présente pas de symptômes. A ce stade, le risque est toujours qualifié de faible à modéré. A la mi-juillet, la situation se dégrade dans quelques Chardonnay bien concernés depuis plusieurs semaines. Ailleurs, la situation est exceptionnellement saine avec encore plusieurs témoins non traités sans symptômes ! Au mois d'août, la maladie reste absente d'une grande majorité de parcelles et seules quelques parcelles auront présenté au final de fortes infestations en oïdium.

Black-Rot : la maturité des périthèces est atteinte au moment où la vigne entre dans son début de sensibilité à la maladie (17 avril - éclatement du bourgeon). Il faut attendre le 29 mai (début à mi-floraison) pour détecter la première tache dans une parcelle hors-réseau de Beaune. Fin juin quelques taches éparses et de très rares symptômes sur grappes sont observés et la situation restera en l'état jusqu'aux vendanges.

Botrytis : l'été globalement sec avec des épisodes pluvieux peu fréquents est défavorable au botrytis et les foyers ont tendance à sécher. En veille de vendanges, l'état sanitaire reste exceptionnellement sain dans la quasi-totalité des parcelles.

Pourriture Acide et Drosophiles : sous des conditions estivales majoritairement chaudes et sèches, l'activité des drosophiles a été réduite et les captures sont restées globalement faibles. La situation pourriture acide est restée tout aussi calme.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE



Maladies du Bois : l'expression est restée globalement faible en 2018 avec un niveau moyen de symptômes de 1% sur le réseau.

Excoriose : les symptômes notés en ce début de saison 2018 restent très limités : sur le réseau, 81% des parcelles restent indemnes (54% en 2017) et aucune ne dépasse le seuil de 10% de pieds atteints.

Eutypiose : 87% des parcelles ne présentent pas de symptômes. Dans les autres cas, on ne note que des pieds isolés et les niveaux d'attaque dépassent rarement 1%.

Mange-bourgeons : pendant le gonflement des bourgeons, une grande majorité de vignes reste indemne et seules quelques parcelles présentent des attaques isolées avec tout au plus 5% de ceps avec au moins 1 bourgeon évidé. A la mi-avril (éclatement du bourgeon), on note une progression sensible des dégâts dans quelques parcelles historiques mais plus de 3/4 des parcelles du réseau restent indemnes. La pression de ces ravageurs en 2018 est restée globalement faible et très localisée.

Pyrale : les toutes premières chenilles sont notées au 24 avril au stade 3-4 feuilles étalées. Ce ravageur reste par la suite particulièrement discret : avec tout au plus 5% de ceps occupés, on est bien loin du seuil d'intervention fixé à 80%.

Vers de grappe : - 1^{ère} génération : les premiers papillons de cochylys et d'eudémis sont capturés à partir du 20-25 avril dans la Côte (stade 2-4 feuilles étalées). Mais dans les semaines qui suivent, les prises demeurent faibles à très faibles sur l'ensemble des pièges. Les comptages confirment la tendance aussi bien dans la Côte que dans les Hautes-Côtes : aucun glomérule dans la majorité des parcelles (max à 6%).

- 2^{ème} génération : les vols de cochylys et d'eudémis débutent à la mi-juin (baies taille de pois). Par la suite, les captures restent nulles à modérées pour ces 2 espèces. Les comptages de pontes ne permettent pas la plupart du temps de détecter d'œufs, tout au plus 1%. Sur le réseau, la quasi-totalité des parcelles ne présente aucune perforation, confirmant la très faible pression exercée par ces ravageurs cette année.

Cicadelle Verte : pression faible, aucunement préoccupant.

Erinose : à l'exception de cas très ponctuels, l'érinose n'a pas eu d'incidence qualitative ou quantitative sur la récolte.

Araignées Rouges : les conditions très poussantes lors du débourrement ont très fortement limité l'impact de ces ravageurs qui ont été rapidement noyés par la masse de végétation.

Acariose : les cas diagnostiqués (au microscope) ont été en recrudescence. Ce sont principalement des plantations ou jeunes vignes qui ont présenté ces symptômes de pousses chétives.

Cochenilles : ce ravageur refait son apparition dans quelques parcelles mais les cas d'infestations sont restés ponctuels.

Faune Auxiliaire – typhlodromes : sur le réseau dans 20% des cas la population est nulle à très faible. Dans 50% des situations, plus de la moitié des feuilles sont colonisées par au moins une forme mobile.

Ravageurs émergents (Xylella fastidiosa, punaise diabolique...), le réseau BSV Bourgogne Franche-Comté constitué de 75 techniciens observant sur plus de 300 parcelles et les réseaux de tous les partenaires ont permis d'exercer une surveillance avec un maillage fin. Résultat : aucun de ces ravageurs émergents n'a été signalé pour l'instant dans notre vignoble.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NIEVRE

Les dégâts de mange-bourgeons sont restés anecdotiques.

Concernant les acariens, certaines jeunes parcelles ont été bien colonisées mais la pousse rapide et les bonnes conditions d'application pour le soufre ont permis de gérer la situation.

La pression aura été faible sur l'excoriose, à part sur des cas particuliers.

Les premières pluies contaminatrices au champ peuvent potentiellement être celles du 12 mai. Par la suite, les épisodes pluvieux s'enchainent et plusieurs cycles d'incubation sont en cours au vignoble. La pression varie évidemment en fonction des cumuls d'eau enregistrés. Des premières sorties significatives sur feuilles ont pu être observées dès le 5 juin, au stade floraison. Celles-ci étaient liées aux pluies du 29 mai. Puis autour du 10 juin sont sorties les taches issues des fortes pluies des jours suivants. Des symptômes sont également observés sur grappes. Ils peuvent être localement importants et sont très variables selon les secteurs.

Au 25 juin, aucune pluie n'est tombée depuis 10 jours mais les symptômes sur grappes évoluent durant la semaine, correspondant surtout aux pluies des 10 et 11 juin. Les températures et le vent du Nord permettent de sécher le mildiou sur grappe et les grains touchés commencent à tomber. Le 8 juillet, les taches issues des pluies du 2 juillet sont visibles. Celles des pluies suivantes (4-5 juillet) sont en cours de sortie. Au 23 juillet, des symptômes de rot brun sont encore visibles sur grappes. Ces symptômes sont liés aux pluies des 4-5 juillet. Quelques nouveaux symptômes apparaissent dans les secteurs qui ont été arrosés sur la période du 15 -16 juillet, principalement sur feuilles et peu sur grappes. A ce stade, les grappes ne sont plus sensibles et le seul objectif est de préserver le maximum de feuillage pour une bonne maturité des raisins et une bonne mise en réserve.

Au 28 mai, le vignoble reste parfaitement sain en ce qui concerne l'oïdium, ce qui est une très bonne nouvelle à l'approche de la fleur. Les premières tâches sont visibles le 11 juin en secteurs sensibles. Au 18 juin, l'oïdium est visible en parcelles à très fort historique mais de manière encore très limitée. Au 25 juin, l'oïdium reste discret bien qu'on observe une légère évolution.

Le 2 juillet, excepté en secteurs sensibles, la protection peut s'arrêter.

Les premières taches de black-rot ont été vues le 22 mai en secteurs sensibles, une nouvelle sortie ayant été observée le 01/06. La pression reste très faible.

Les premiers papillons ont été piégés le 6 mai. Ce début de vol est particulièrement tardif par rapport au stade de la vigne. Au 28 mai, les tous premiers glomérules peuvent être observés et ils resteront globalement peu nombreux. Au 25 juin, le vol de deuxième génération débute à peine et on attend les premières pontes à partir du 3 juillet. Celles-ci resteront rares et limitées aux secteurs à historique.

Au 2 juillet, la présence de larves de cicadelles vertes est limitée (moins de 10% des feuilles occupées) et largement inférieure au stade d'intervention (100 à 200 larves pour 100 feuilles). La pression est restée moyenne à faible et limitée aux secteurs à historique.

Concernant l'Esca, on a observé fin juin une sortie importante de symptômes mais peu d'évolution finalement sur la suite du millésime.

FRANCHE-COMTE

Mildiou : maturité des œufs d'hiver précoce (9/04 site précoce). Pluies du 21 au 23/05 : 1ères contaminations effectives. Sorties de taches sur feuilles régulières de mi-juin à mi-juillet, accompagnées de symptômes sur grappes. Certaines sorties assez importantes le 4 juillet : non expliquées par des pluies, peut être par des rosées persistantes ?

A fermeture : 9 parcelles BSV/19 touchées sur grappes, dont 2 TNT mais l'intensité reste faible. Globalement dans le vignoble : conséquences mildiou contenues par une couverture phytosanitaire sérieuse, et par une pression gérable. Arbois a été moins concerné. Feuillage sain en fin de saison pour la mise en réserve.



Oïdium : Indice SOV très élevé (94 à Montmorot, 99 à Arbois et Maynal). 1ères taches : 9 mai (stade 7-8 feuilles). A partir de là, peu d'évolution jusqu'à mi-juin. Puis l'apparition des symptômes est un peu plus présente. 1ers symptômes sur grappes : 19/06. Globalement, à fermeture : situation saine, de rares parcelles à historique sont touchées (4 parcelles BSV/19), parfois fortement et connaissent encore une évolution de symptômes par la suite. Malgré l'indice SOV élevé, la grande majorité du vignoble n'a pas été touchée par l'oïdium.

Botrytis : Grosse sortie du 17 au 20/05 de symptômes sur feuilles et grappes (surtout sur le sud du vignoble). Jusqu'à 30% des inflorescences touchées. Suite à cela : retour au calme, état sanitaire très sain aux vendanges.

Pourriture Acide-Drosophiles suzukii : piégeages faibles durant toute la saison, quasi absence de pourriture acide

Black-rot : 1ères taches le 22/05 (approche floraison). Très peu d'évolution par la suite, apparition de quelques taches sur feuilles, pas de symptôme vu sur grappes.

Maladies du bois : 1ers symptômes d'apoplexie : fin juin/début juillet, de façon assez soutenue. Par la suite : les symptômes se sont largement calmés pour une année finalement moins expressive que 2017 (année moyenne à faible).

Excoriose : symptômes beaucoup plus faibles que 2017, très peu vus cette année. Stade de réceptivité court.

Tordeuses : vols extrêmement faibles en G1. Aucune parcelle > 10 glomérules/100 grappes. Vols encore plus faibles en G2. Quasi absence de perforations, max 6/100 grappes.

Acariens :

- **Araignées rouges** : faible.
- **Typhlodromes** : globalement moins présents.
- **Erinose** : très présente en début de campagne (parfois 100% ceps touchés), comme toujours aucune conséquence en fin de saison.
- **Acariose : Importante**. Retour de l'acariose dans le jura, particulièrement touchés : les jeunes savagnins (2 à 4 ans) sur l'ensemble du vignoble. Ainsi que la zone Arbois/Montigny sur savagnin/chardo/trousseau, aussi sur vignes adultes. Montée en puissance à partir de juin, les parcelles les + touchées ont eu une perte non négligeable d'inflorescences (environ 50%).

Mange-bourgeons : largement + faible que 2017. Peu de chenilles et débourrement très rapide.

Galles phylloxériques : bien présentes sur chardonnay et particulièrement poulard. Grosse augmentation des symptômes (parfois spectaculaires !) en juillet. Sans conséquence sur la récolte.

Jaunisses : faible expression des jaunisses, bois noir en particulier.

Hyaalsthes obsoletus : gros décalage entre le début de vol des insectes et la date théorique de début de vol (insectes apparus 2 à 4 semaines après la date théorique). Mais captures très importantes en nombre : piégeages rarement atteints en termes de quantité depuis 2006 (jusqu'à 47 insectes piégés).

YONNE

Mildiou : la maturité des œufs d'hiver est acquise mi-avril. La première tache est détectée sur une parcelle du Nord Chablisien (Lignorelles : secteur historiquement sensible). Puis, les premières sorties se poursuivent mi-mai dans quelques parcelles du Nord Chablisien, du Tonnerrois et de l'Auxerrois où la pluviométrie a été plus importante. Début juin, la présence de taches se généralise (1 tiers des parcelles) avec des expressions qui restent discrètes (1 à 2 % de ceps touchés). Puis, mi-juin, dans les secteurs du Tonnerrois et de l'Auxerrois qui sont les plus arrosés (pluies régulières et conséquentes), la situation se dégrade. Des taches sont notées sur 20% du réseau avec une évolution modérée à forte du mildiou sur le feuillage (en moyenne 4% des ceps touchés) et l'observation de rot gris et brun sur grappes (moins de 7% des grappes touchées par le mildiou sur 8% du réseau). Sur les secteurs déjà touchés, la situation se stabilise fin juin début juillet grâce au temps sec. Mi-Juillet quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles apparaissent dans des parcelles déjà touchées de l'Auxerrois et du Tonnerrois.

Oïdium : de très rares symptômes sont observés de manière sporadique fin juin dans l'Auxerrois et le Chablisien (2 parcelles sont concernées avec un maximum de 2% de ceps touchés) pas de présence sur grappes. La situation est restée très saine au cours de la saison.

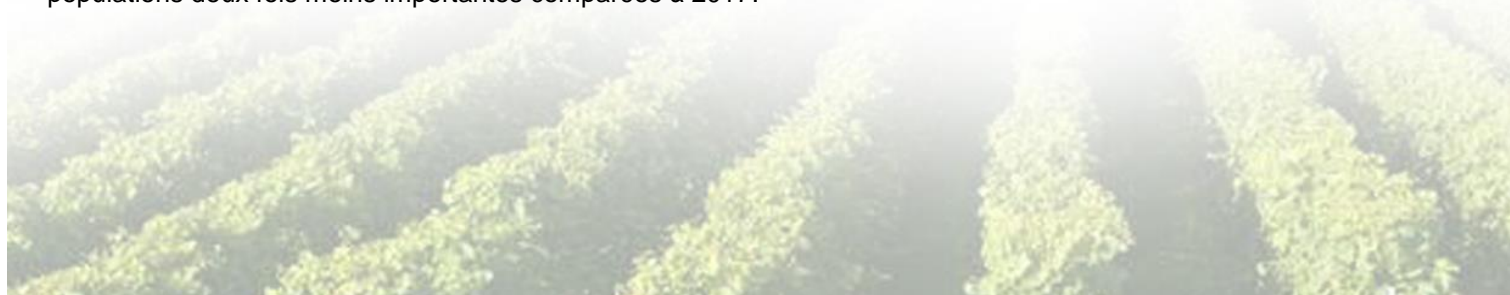
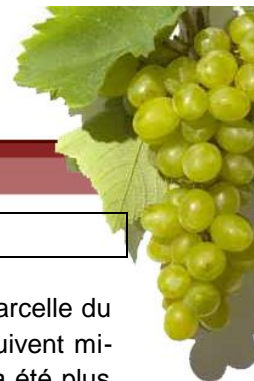
Black Rot : une parcelle concernée cette année par quelques rares taches sur feuille dans le Sud Chablisien (maximum de 2%). Sur le réseau, il n'y a eu aucune observation symptomatique sur grappes. Cette maladie est restée très discrète cette année.

Tordeuses : les vols de premières générations ont été très faibles avec peu de prises d'eudémis et cochylys dans le réseau de piégeage. Les premiers glomérules sont notés en faible nombre au cours de la semaine du 22 mai (moins de 5 glomérules pour 100 grappes sur 90% du réseau icaunais). Cependant, sur une parcelle à fort historique du Chablisien un nombre plus important de glomérules est comptabilisé (25 glomérules pour 100 grappes). Dans l'ensemble du vignoble, il n'y a pas eu de dépassement de seuil d'infestation pour la première génération. La chaleur et la sécheresse estivale ont perturbé l'activité des vers de la grappe sur la deuxième génération. Quelques pontes d'eudémis ont été observées et un cas de 15 œufs pour 100 grappes dans cette même parcelle du Chablisien. La plupart des œufs retrouvés étaient avortés. Par la suite, très peu de perforations ont été notées.

Mange-bourgeons : les dégâts sont restés faibles sur l'ensemble du réseau (80% du réseau à moins de 5% de bourgeons mangés) et modérés sur des parcelles à fort historique (dont 1 parcelle de Saint Bris qui dépasse le seuil chaque année). Par ailleurs, l'évolution rapide du développement de la végétation a grandement diminué le risque de dégâts.

Pourriture acide et drosophiles :

Sur le réseau de 11 parcelles que nous suivons jusqu'aux vendanges, seules 3 parcelles ont été touchées par le botrytis sur quelques baies. Ces attaques sont restées très faibles en fréquence : maximum de 5% de grappes touchées. Un réseau de piégeage a été mis en place sur deux parcelles de l'Auxerrois et du Chablisien afin de suivre les populations de drosophiles. Les captures sont restées très faibles sur les deux sites avec des populations deux fois moins importantes comparées à 2017.



SAÔNE ET LOIRE

Mildiou :

- **Déroulement de l'épidémie** : maturité des œufs considérée acquise le 17 Avril / Premières contaminations potentielles relevées le 23 Avril / Première sortie de taches isolées observée fin Mai / Première sortie de taches régulière autour du 10 Juin / Évolution importante des symptômes sur feuilles essentiellement en Côte Chalonnaise (dûe aux orages) / Premiers symptômes sur grappes dans la foulée avec évolution significative dans les parcelles déjà fortement touchées / Situation hétérogène selon les parcelles à la véraison au niveau du feuillage et des attaques sur grappes / Pas d'évolution par la suite
- **Facteurs expliquant une facilité ou difficulté de maîtrise de la maladie** : nombreux passages pluvio-orageux début juin et nombreux repiquages ensuite + développement du mildiou sur certains secteurs sans précipitations, avec juste de l'humidité résiduelle.
- **Incidence sur la récolte, qualitativement et quantitativement**: Fortes incidences sur secteurs très localisés.

Oïdium :

- **Déroulement de l'épidémie** : premiers rares symptômes sur feuilles détectés fin mai à début juin dans les parcelles d'observations et dans des TNT / Quelques légers symptômes sur grappes notés sur parcelles sensibles du réseau à partir de la mi-juin (évolution sensible) / Pas ou peu d'évolution par la suite (la situation est resté globalement saine) / Situation au final qualifiée de saine sauf rares parcelles
- **Facteurs expliquant une facilité ou difficulté de maîtrise** : modèle SOV : risque global annoncé fort à très fort en début de saison (entre 75 et 100/100 selon les postes en Saône et Loire)
- **Situation au stade fermeture de la grappe et au début véraison**: 95 % des parcelles du réseau BSV de Saône et Loire étaient indemnes d'oïdium au stade fermeture de la grappe (3 Juillet) et 82% au stade début véraison
- **Incidence sur la récolte, qualitativement et quantitativement**: sauf rares parcelles, pas ou peu d'incidence sur la récolte

Black-Rot :

- **Déroulement de l'épidémie** : la maturité des périthèces a été acquise le 17 Avril / Les pluies du 23 Avril ont pu être à l'origine des premières contaminations / Aucun symptôme détecté ensuite / La situation est toujours resté très saine.
- **Facteurs expliquant une facilité ou difficulté de maîtrise** : météo propice
- **Incidence sur la récolte, qualitativement et quantitativement** : aucune incidence.

Botrytis :

- Quelques légers symptômes observés à la fermeture de la grappe (sur grosses grappes compactes) / Quasi aucun symptômes observés avant vendanges / Année exceptionnelle
- **Situation à la récolte** : situation très saine, parfaite
 - **Facteurs favorables en 2018** : bonne météo avant vendanges.

Vers de Grappe :

- **Dynamique et intensité des vols en G1, G2** : présence et pression faible toutes générations confondues
- **Niveau de pontes en G1 (et glomérules), G2** : niveau des pontes faible
- **Niveau de dégâts** : peu ou pas de dégâts.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE



Flavescence Dorée :

6ème année de lutte obligatoire en Saône et Loire / Pas de communes concernées par la stratégie à 3-1 traitements / 3 Communes concernées par la stratégie à 2-1 traitements : St Boil, Saint Gengoux le National et Montagny les Buxy: pas de déclenchement du 2ème traitement pour ces 3 communes / 10 communes concernées par la stratégie à 2 traitements obligatoires : Burgy, Chardonnay, Farges les Mâcon, Grevilly, Lugny, Montbellet, Ozenay, Plottes, Uchizy et Viré / Prospections collectives et obligatoires maintenues en 2018 (organisées par la FREDON et participations contrôlées par la CAVB), effectuées essentiellement après vendanges / Résultats 2018 : 2007 analyses / 53 résultats positifs à la FD (12 communes touchées: Chardonnay, Cruzille, Farges les Mâcon, Le Villars, Mancey, Montbellet, Ozenay, Plottes, Senozan, Tournus, Uchizy, Viré).

Cicadelle Verte, Pyrale, Acariose :

très peu de dégâts.

Erinose :

nombreux symptômes en début de saison mais incidence nulle à la récolte.

Cochenilles :

toujours des infestations localisées.

Araignées Rouges :

présence notée dans certaines parcelles historiques, mais seuil de risque rarement dépassé.

Faune auxiliaire - typhlodromes :

bonne présence des typhlodromes / Dans les parcelles du réseau BSV du 71, dans plus de 50% des cas, les occupations de feuilles par les typhlodromes ont été qualifiées de bonnes à très bonnes (>50% de feuilles occupées).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement